



Établissement
de **santé mentale**
de Lille



234, rue Pierre Mauroy
CS 80040
59044 LILLE CEDEX

Tél. : 03 20 57 68 78
Fax : 03 20 57 68 91
csmille@mgen.fr

L'Établissement de Santé Mentale MGEN (ESM) de Lille est un Établissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif (ESPIC) qui accueille toute personne en souffrance psychique. Il assure des **missions de prévention, de dépistage, de diagnostic, de prise en charge et de coordination** grâce à une équipe pluridisciplinaire : médecins psychiatres, médecin généraliste, encadrante de soins, infirmiers, psychologues spécialisés en neuropsychologie, assistante sociale, médiatrice de santé-paire, secrétaires médicales.

Tout assuré social adulte (à partir de 18 ans) peut fréquenter l'établissement sans être nécessairement affilié à la mutuelle MGEN ou employé de l'Éducation Nationale. La plupart des complémentaires santé couvrent le ticket modérateur permettant un accès aux soins sans reste à charge pour le patient. L'ESM n'est pas sectorisé et peut donc accueillir toute personne quel que soit son lieu d'habitation.

Les demandes de soins dans l'établissement peuvent émaner **directement** de l'utilisateur, de son médecin généraliste, de son psychiatre, des secteurs psychiatriques et de l'ensemble des partenaires médico-sociaux.

L'Établissement est certifié A par la Haute Autorité de Santé.

Consultations Ambulatoires

Modalités d'admission

Pour toute personne majeure désirant un rendez-vous (le cas échéant avec l'aide d'un professionnel de santé ou du secteur médico-social), en faire la demande auprès du secrétariat (**03.20.57.68.78 ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00**).

Toute prise en charge débute par une évaluation avec un médecin psychiatre. A l'issue de cette consultation, plusieurs évaluations pourront vous être proposées (bilan, évaluation neuropsychologique...) afin de mieux vous orienter dans votre parcours de soins.

Offre globale proposée par l'établissement

Plusieurs types de prises en charge peuvent vous être proposées :

■ Suivis ambulatoires de diverses orientations thérapeutiques :

Psychodynamique

Systémique brève,

Cognitive et Comportementale (TCC).

■ Soins de proximité :

Hôpital de jour

Département de Réhabilitation Psychosociale



Centre de proximité

Hôpital de jour et Département de Réhabilitation Psychosociale

HÔPITAL DE JOUR

Modalités d'admission

L'hôpital de jour accueille des adultes présentant des troubles psychiques dont l'autonomie permet le maintien à domicile. Pour l'admission un **courrier médical** du psychiatre ou médecin traitant sera nécessaire.

- A réception de ce courrier médical, proposition d'un premier rendez-vous pour un entretien avec un médecin psychiatre de l'établissement.
- A l'issue de cet entretien, un suivi ambulatoire ou **une indication d'entrée en hôpital** sera proposée, le cas échéant, une réorientation vers une autre structure.
- **La journée découverte** de l'hôpital de jour permet de prendre connaissance des lieux, des soignants et des différents soins. A l'issue de cette journée de découverte, un Projet de Soins Personnalisé (PSP) sera établi avec le consentement du patient.



L'hôpital de jour assure des soins polyvalents et individualisés, dans le cadre d'un **parcours de rétablissement**. Des activités à visée thérapeutique sont proposées, des programmes psychoéducatifs et un accompagnement pluridisciplinaire qui visent à retrouver et développer la capacité d'agir (l'empowerment).

En fonction du Projet de Soins Personnalisé de chacun, l'hospitalisation associe :

- **Consultations médicales** (médecin psychiatre, médecin généraliste).
- **Entretiens** avec un(e) infirmier(ère) référent chargé de coordonner le Projet de Soins Personnalisé en lien avec le médecin psychiatre.
- **Activités thérapeutiques.**

Activités psycho-corporelles



Activités créatives



Activités physiques

(en fonction des besoins de chacun)



Activités culturelles



DÉPARTEMENT DE RÉHABILITATION PSYCHOSOCIALE

Modalités d'admission

Pour toute personne majeure désirant un rendez-vous (le cas échéant avec l'aide d'un professionnel de santé ou du secteur médico-social), en faire la demande auprès du secrétariat (**03.20.57.68.78 ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00**). Pour l'admission un **courrier médical** du psychiatre ou médecin traitant sera nécessaire.

- A réception de ce courrier médical, proposition d'un premier rendez-vous pour un entretien avec un médecin psychiatre de l'établissement.
- A l'issue de cet entretien, soit indication d'une prise en charge en remédiation cognitive et/ou éducation thérapeutique du patient, soit une réorientation.



Le Département de Réhabilitation Psychosociale propose des soins de Remédiation Cognitive (RC), d'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) et d'accompagnement dans les projets de réinsertion sociale et professionnelle. Ces soins sont complémentaires des autres traitements, médicamenteux et psychothérapeutiques. Ils peuvent être proposés sous forme d'entretiens individuels ou de groupe, soit dans le cadre de l'hospitalisation de jour, soit dans le cadre de soins ambulatoires.

1• La remédiation cognitive (RC) a pour objectif d'améliorer les troubles de la concentration, de la mémoire, des fonctions exécutives (flexibilité, organisation) et d'améliorer les interactions sociales. La Remédiation cognitive est accessible sur indication médicale du médecin psychiatre et après un bilan neuropsychologique complet et sa restitution.



2• L'Éducation thérapeutique du patient (ETP) a pour objectif de mieux vivre avec une maladie chronique et d'acquérir, de mobiliser, ou de maintenir les compétences d'auto-soins et d'adaptation à la vie en société.



L'ESM dispose de **quatre programmes d'ETP** :

- Troubles du spectre schizophrénique
- Troubles bipolaires de l'humeur
- Troubles dépressifs récurrents ou persistants
- Observance et traitements médicamenteux

L'ETP est accessible après un bilan éducatif partagé permettant d'ajuster les séances au regard du projet du patient.

3• L'Équipe de case management accompagne et s'assure de la bonne coordination des différentes actions de soins pour garantir un suivi personnalisé du parcours de réhabilitation psychosociale. Elle soutient la personne dans son processus de rétablissement.



Maison Des Usagers en santé mentale



**Ouverture les lundis et mercredis
de 14h à 17h**

Les mardis et jeudis toute la journée

**Renseignements ou prise de rendez-vous
07 85 43 69 65**



La Maison Des Usagers en santé mentale (MDU) est un espace d'accueil, d'échanges, d'écoute et d'information pour les usagers, leurs proches et pour la personne souhaitant obtenir des informations en santé mentale.

La coordinatrice de la MDU et les associations partenaires assurent un accueil anonyme et gratuit, une écoute dans le respect de la confidentialité et répondent aux besoins d'informations des usagers.

Ni lieu de soins ni lieu de règlement institutionnel des conflits, la MDU est un espace neutre, rassurant, convivial ouvert à tous.

Des permanences et des groupes de paroles sont organisés par les associations partenaires au sein de la MDU.

La MDU participe à des projets co-construits avec et pour les usagers notamment le CoFoR : Centre de formation au rétablissement.



GRUPE **vyv**



ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ MENTALE DE LILLE